

'ARTICLE DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE : QUEL PARCOURS ET QUELLES CONTRAINTES ?

DR. BEYAT ASMA
UNIVERSITE HAMMA-LAKHDAR
EL OUED (ALGERIE)



L'article de recherche est l'un des canaux cruciaux de la communication scientifique écrite permettant la diffusion d'un ensemble de résultats issus d'une activité de recherche, de réflexion et d'analyse. Dans cet article, nous mettons l'accent sur les différentes étapes par lesquelles passe la publication d'un article ainsi que les différentes contraintes auxquelles le chercheur peut faire face.

Mots-clés : article de recherche – communauté scientifique – contraintes – normes rédactionnelles

يعتبر المقال البحثي إحدى القنوات الهامة في التواصل العلمي بشكله المكتوب والتي تساعد في نشر مجموعة من النتائج المتحصل عليها من خلال النشاط البحثي والتحليلي. في هذا المقال نركز على مختلف المراحل التي من خلالها يمر نشر المقال إضافة إلى مختلف المعوقات التي يمكن أن يواجهها الباحث.

الكلمات المفتاحية: المقال البحثي – المجتمع العلمي – المعوقات – معايير التحرير.



L'article de recherche, cette activité productrice de connaissances, passe par plusieurs étapes avant sa parution. Le résultat final sera une publication qui obéit aux standards d'une communauté scientifique donnée :

« L'article scientifique obéit à des règles et à des codes particuliers au niveau du contenu (lourd appareillage théorique et méthodologique, présentation des résultats nouveaux ou de synthèses critiques de l'état des connaissances dans un domaine particulier du savoir) et de sa forme (importance du paratexte-notes, références bibliographiques, annexes, tableaux, schémas, recours à un style impersonnel et utilisation d'un vocabulaire spécialisé). À travers son discours, le chercheur montre qu'il a intégré non seulement les connaissances de son domaine, mais aussi les savoir-faire, les codes, les valeurs, quand ce ne sont pas les tics.»¹

Son parcours est tissé de multiples contraintes. Mais, avant de parler de ces contraintes, il est plus logique de faire une distinction entre certaines notions-clés liées à celle-ci à savoir *normes, consignes, règles et habitudes*. Suite à Georgeta Cislaru² nous élaborons le tableau suivant :

Notions	Signification
Normes linguistiques	Elles relèvent du domaine conventionnel et ont une application sélective. Lors de l'écriture d'un texte, seules les normes qui conviennent mieux au contexte sont exploitées.
Consignes	Elles sont des normes verbalisées,

¹ BOURE Robert, *Cit.in* POU DAT Céline, *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres* (thèse de doctorat), Université d'Orléans, 2006, p.51, en ligne : <http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Poudat/Etude.html>

² CISLARU Georgeta, « Contraintes linguistiques et contextuelles dans la production écrite » in RAKOTONOELINA Florimond (Dir.), *Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours*, les carnets de CEDISCOR N° 12, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2014, pp.55-74

	institutionnalisées.
Règles	Elles sont des normes à caractère procédural.
Habitudes	Ce sont des normes acquises par imprégnation au fil des pratiques. Elles ne font pas l'objet de consignes précises.

Tableau 01 : Distinction entre norme, consigne, règle et habitude

En s'appuyant sur ces distinctions, Cislaru a défini les contraintes comme « des normes, des consignes, des règles, des habitudes qui prédéterminent le processus d'écriture - et son résultat, le texte/discours - en limitant et en orientant les choix du scripteur dans l'optique d'une efficacité maximale de la production langagière vis-à-vis du ou des destinataires pressentis »³. Ainsi, nous disons, dans le cadre du genre de l'article que l'application des contraintes appropriées lors de sa rédaction permet au chercheur d'intégrer sa production dans le champ des pratiques professionnelles et correctes.

Cependant, l'ensemble des contraintes qui permettent au chercheur de bien construire ses écrits scientifiques peut lui construire également un obstacle. Autrement dit, ce sont ces mêmes contraintes d'écriture qui limitent sa liberté rédactionnelle. Elles déterminent le cadre de production de son discours, la nature des mots employés et sa position vis-à-vis de ce choix. Tous ces indices sont révélateurs car tout choix fait par le chercheur au niveau de la structure formelle ou informationnelle de l'article obéit à des contraintes et révèle une subjectivité.

Le Robert définit le mot **contrainte** comme « une violence exercée contre quelqu'un ; entrave à la liberté d'expression ». Dans le cas de l'article de recherche scientifique, les contraintes renvoient premièrement au sujet traité. Ces contraintes thématiques obligent le chercheur à choisir un thème inclus dans le domaine de spécialité de la revue. L'auteur/chercheur sélectionne une thématique de recherche en fonction de sa spécialité mais aussi en fonction de l'actualité scientifique. Ainsi, le chercheur est dans l'obligation

³ CISLARU Georgeta, *Op.cit.* p57

d'être à jour ; d'être au courant des nouvelles recherches et publications des pairs. De plus, la distribution de l'information et l'organisation thématique du sujet dans l'article doit être bien étudiée, par le chercheur même, sur le plan sémantique car la communication de sujet est très importante. Avoir des contraintes renvoie également au temps consacré à la production de l'article, commençant par sa rédaction jusqu'à la publication. Ces contraintes temporelles sont strictement attachées à la lecture et la relecture des manuscrits, cela oblige le chercheur à mettre à jour ses résultats. Ces contraintes consistent, quant à elles, à soumettre le travail à l'examen d'un comité de lecture travaillant pour le compte d'une revue scientifique et qui va porter un regard critique sur le manuscrit. Chaque comité se compose de chercheurs reconnus dans leur domaine et dont le rôle est de lire et d'évaluer la qualité du travail présenté. L'évaluation du manuscrit par ce groupe de chercheurs fait appel à des normes relatives à la politique commerciale de chaque revue. Ces normes vont du contenu thématique jusqu'à l'aspect formel. Ils insistent, par exemple, sur l'originalité du travail et son rapport avec la ligne éditoriale de la revue ainsi que la qualité rédactionnelle et la richesse bibliographique. Ainsi, par rapport à cette évaluation, une réponse positive ou négative est envoyée à l'auteur.

Nous disons alors, que l'article de recherche scientifique fait tout un tour pour être publié en commençant par l'auteur/chercheur arrivant à l'éditeur. Le schéma suivant résume les différentes phases par lesquelles passe la publication d'un article de recherche :

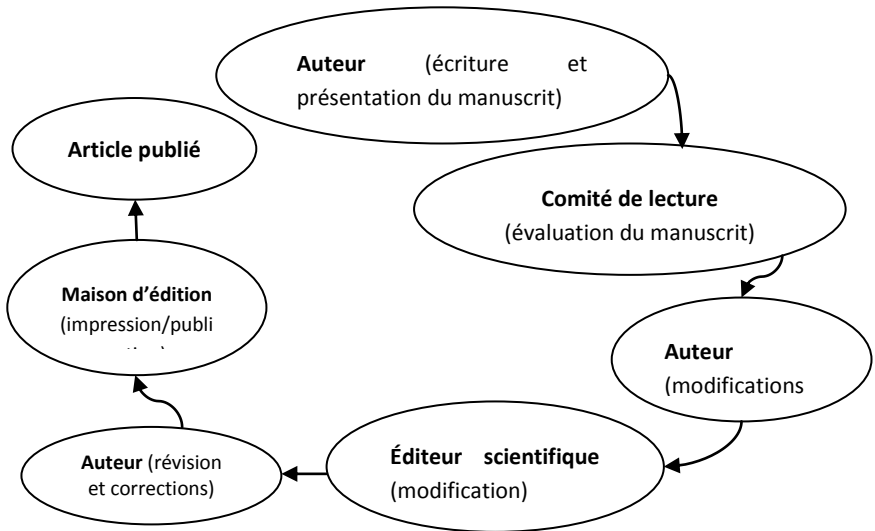


Fig. 01: Le parcours de publication d'un article de recherche

La sélection du sujet est suivie généralement par une rédaction première dans laquelle il doit obéir aux exigences linguistiques et syntaxiques du système linguistique choisi : la langue de rédaction. Nous parlons ici des contraintes linguistiques qui diffèrent d'une langue à une autre. La grammaire, l'orthographe, la ponctuation et la syntaxe constituent également des obstacles auxquels chaque écrivain chercheur doit faire attention. Le degré de complexité de ces contraintes varie en fonction de maîtrise de la langue de rédaction. En nous appuyant sur les propos de Cislaru⁴ nous élaborons le schéma suivant qui explique le mode de fonctionnement des contraintes linguistiques :

⁴CISLARU, *Op.cit* p.66

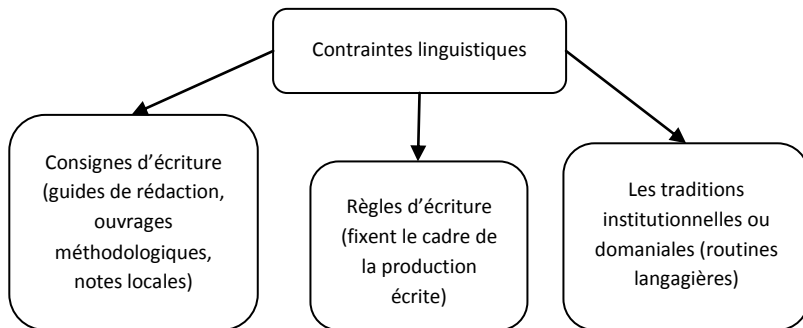


Fig.02 : Mode de fonctionnement des contraintes linguistiques

Une fois la rédaction du texte premier est achevée, une autre étape commence. Dans cette étape, le style personnel de l'auteur s'incline devant le style imposé par le genre de l'article ainsi que par la communauté scientifique. On les appelle les styles *collectifs* ou *nationaux*. Ceci rend les publications scientifiques presque identiques sur l'échelle du style et participe, ainsi, à la construction d'une objectivité scientifique liée au style vu qu'elle est imposée par le genre et similaire entre pairs.

D'autres contraintes qui nous semblent logiques ce sont les contraintes juridiques. Par-là, Georgeta Cislaru entend, dans le cadre des écrits académiques, les lois sur la propriété intellectuelle qui « *déterminent toute une série de pratiques citationnelles qui vont introduire de l'hétérogénéité au sein du texte* »⁵. Elles orientent le choix citationnel du chercheur, d'une part, et d'autre part elles créent chez lui un espace d'éloignement énonciatif. À travers l'emploi des guillemets, le chercheur annonce implicitement que cette déclaration ne lui appartient pas. Il se retire, ainsi, de toute responsabilité énonciative. Nous pouvons alors considérer l'emploi des citations comme des lieux de subjectivité de l'auteur et c'est le contenu énonciatif qui nous permet de saisir s'il adopte ou non son contenu informationnel.

⁵ *Ibid.* p.62

Au niveau de la scène d'énonciation, nous parlons des contraintes dites *éthiques* ou *institutionnelles*. Elles sont liées cette fois-ci à l'institution au sein de laquelle le chercheur produit son discours. Cislaru l'explique comme *l'éthos* ou l'image que l'institution –la revue dans notre cas– essaie de construire de soi-même⁶ à travers les articles publiés dans les différents numéros. Face à ceci, le chercheur essaie toujours de construire son texte en fonction de ce que lui dictent ces contraintes. Sa subjectivité énonciative se cache alors derrière le cadre institutionnel.

Bien évidemment, la publication scientifique a pour but la contribution à l'avancée de la recherche scientifique, néanmoins, la commercialisation d'un grand nombre de numéros constitue également un objectif majeur pour la plupart des revues. Autrement dit, chaque publication scientifique constitue pour les éditeurs des revues, à la fois, un bien culturel et un bien marchand.

Ainsi, en parlant du savoir scientifique, l'article de recherche est une source informationnelle, mais en parlant de la commercialisation, il devient une marchandise. Pour Nathalie Pignard, en empruntant les mots à Toledo et Faibis, la revue scientifique, «*par le mode de production matériel de son support papier [...] appartient au monde des marchandises, alors que par son contenu [elle] s'assimile à un bien culturel, donc à un bien collectif*».⁷

Toujours s'agit-il de la conceptualisation de l'article de recherche, nous disons que pour l'auteur, ce qui compte le plus c'est la qualité de son article ainsi que sa diffusion dans le champ de sa spécialité, tandis que pour les éditeurs des revues c'est plutôt la rentabilité de la revue qui les intéresse. Cette rentabilité se traduit par le nombre des articles publiés ainsi que le nombre des abonnés. L'auteur se trouve, dans ce cas, devant une contrainte de commercialisation. Ceci rend sa tâche plus compliquée vu qu'il doit répondre aux contraintes des éditeurs mais aussi aux exigences scientifiques et c'est ici le paradoxe :

⁶ CISLARU, *Op.cit.* p.64

⁷ PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, « L'édition de revues scientifiques : une forme de marchandisation de la diffusion des connaissances », in *Sciences de la société*, n°66, octobre 2005

« En tant qu'auteurs, les scientifiques se sentent souvent prisonniers de procédures éditoriales auxquelles ils doivent se plier pour être publiés et qui les contraignent à prendre en charge eux-mêmes une large partie de prestations de mise en page et de composition des textes »⁸

Une autre contrainte à laquelle le chercheur peut faire face lorsqu'il s'engage à publier dans une revue scientifique, c'est de présenter un article original non publié auparavant ni partiellement, ni dans son intégralité. La revue prend, par la suite, le droit de publier l'article, de le diffuser complet ou de diffuser une partie dans d'autres publications. Ici, l'article sort de l'auteur, source première du manuscrit, et appartient à l'éditeur qui le gère selon ses besoins.

Toutes ces contraintes confirment la conception du sociologue français Pierre Bourdieu. Ce dernier a apporté une réflexion sur la science en inventant la notion du « champ scientifique ». Ici, la notion du champ n'a plus comme sens un lot de terrain, mais plutôt tout un monde social qui inclut des luttes pour le monopole de l'autorité. Il s'agit d'une autorité scientifique liée au savoir et à la reconnaissance. Cette lutte se résume dans les concurrences entre les différents producteurs dans ce champ, à savoir les chercheurs et les éditeurs :

La sociologie de la science repose sur le postulat que la vérité du produit [...] réside dans une espèce particulière de conditions sociales de production ; c'est-à-dire, plus précisément, dans un état déterminé de la structure et du fonctionnement du champ scientifique ⁹

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1. BOURDIEU Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », in *Sociologie et société*, Volume 7, N°1, Montréal, mai 1975, pp. 91-118.

⁸ *Ibid.*

⁹ BOURDIEU Pierre, « La spécificité du champ scientifique et les conditions sociales du progrès de la raison », in *Sociologie et société*, Volume 7, N°1, Montréal, mai 1975, pp. 91-118.

2. CISLARU Georgeta, « Contraintes linguistiques et contextuelles dans la production écrite » in RAKOTONOELINA Florimond (Dir.), *Perméabilité des frontières entre l'ordinaire et le spécialisé dans les genres et les discours*, les carnets de CEDISCOR N°12, Presse Sorbonne Nouvelle, Paris, 2014, pp.55-74
3. PIGNARD-CHEYNEL Nathalie, « L'édition de revues scientifiques : une forme de marchandisation de la diffusion des connaissances », in *Sciences de la société*, n°66, octobre 2005
4. POU DAT Céline, *Étude contrastive de l'article scientifique de revue linguistique dans une perspective d'analyse des genres* (thèse de doctorat), Université d'Orléans, 2006, en ligne : <http://www.revue-texto.net/Corpus/Publications/Poudat/Etude.html>



